

Règlement de course RANDURO VTT MONTCLAR :

Définition :

Randuro VTT :

Événement VTT Enduro non chronométré sous forme de randonnées sur deux jours. L'événement est composé de cinq spéciales. Les liaisons se font en VTT, télésiège ou navette. Les spéciales sont à profil descendant majoritairement.

Date et lieu : La course se déroule sur 2 jours : samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016 sur la Station de Montclar.

Liaison :

Le samedi :

Les coureurs emprunteront un télésiège et des navettes. De plus ils effectueront une partie des liaisons en VTT.

Le temps de liaison sera de 45 min à 1h maximum.

Le dimanche : Les liaisons se feront par télésiège et en VTT. Elles ne dépasseront pas 45min.

Programme :

- Samedi :
 - 9h / 9h30 : Inscriptions et départ des participants
 - 10h15 : Début de la 1er spéciale
 - 10h40 : Fin de la 1er spéciale
 - 10h45 : Liaison vers la deuxième spéciale
 - 11h20 : Départ des premiers pour la deuxième spéciale
 - 12h10 : Fin de la deuxième spéciale pour les premiers et arrivée au ravitaillement.
 - 12h20 : Début de la liaison en navette vers la station de Montclar.
 - 14h00 : Liaison en télésiège vers la troisième spéciale
 - 14h20 : Début de la troisième spéciale
 - 15h30 : Fin de la Randuro pour le samedi
 - 19h30 : Concert, repas et soirée.

- Dimanche :
 - 10h00 : Liaison en télésiège vers la quatrième spéciale
 - 10h30 : Départ des premiers
 - 11h00 : Fin de la spéciale 4 et ravitaillement
 - 11h15 : Liaison en télésiège vers la cinquième et dernière spéciale.
 - 11h45 : Début de spéciale
 - 12h30 : Fin de spéciale et apéritif de fin d'événement.

Type de parcours :

Parcours matérialisé par des rubalises et fléchages. De plus, les traces GPS seront à disposition des coureurs qui les souhaitent.

Descriptif:

Spéciale 1 :

Départ : Haut du télésiège du belvédère

Arrivée : Station

Dénivelé : 600m

Informations : Spéciale empruntant un itinéraire balisé principalement descendant avec des passages en single, techniques et des petits sauts. Spéciale sans difficulté majeure.

Spéciale 2 :

Départ : Col Bas

Arrivée : Plan d'eau - Le Lauzet en Ubaye

Dénivelé : 1100m

Informations : Descente vers le lac de la cabane puis une courte remontée de 100m avant de prendre l'itinéraire descendant vers le Lauzet en Ubaye. Deux traversées de route peu fréquentée où seront disposés deux signaleurs.

Spéciale 3 :

Départ : 200 m sous le col Bas

Arrivée : Saint Pons / Seyne les Alpes

Dénivelé : 600m

Informations : Dernière spéciale de la journée 1 empruntant le GR6.

Spéciale 4 :

Départ : Haut du télésiège du Belvédère

Arrivée : Le Favet / GR tour du lac de serre-ponçons

Dénivelé : 550m

Informations : Utilisation de l'itinéraire Enduro balisé numéro 1 Dormillouse. Profil descendant avec passage en sous-bois, sur un sentier rocailleux et sur de la piste 4x4.

Spéciale 5 :

Départ : Haut du télésiège du Belvédère

Arrivée : Station

Dénivelé : 600m

Informations : Inauguration de la nouvelle piste rouge de la station. Profil descendant en single et en sous bois.

Équipements et protections :

Obligatoire :

Spéciale :

- Casque intégral à mentonnière ou casque à coque rigide
- Genouillères
- Gants longs
- Protection dorsale, ou à défaut un sac à dos

Liaison : Casque

Vivement conseillé :

Spéciale : Coudières

Liaison :

- Casque intégral à mentonnière
- Genouillères
- Gants longs

- Protection dorsale

Matériel :

VTT en parfait état de marche, roue de 26, 27,5 ou 29 pouces dont les extrémités du cintre auront été préalablement bouchées. Un seul VTT par pilote.

Arrêt ou annulation de la course :

Le comité de course se réserve le droit d'arrêter ou d'annuler la course en cas de force majeure.

Retrait des plaques de cadre :

Il se fera à partir du samedi 17 septembre sous les tentes de l'organisation entre 8h et 9h30. Les départs pourront se faire entre 9h et 9h30.

Chaque pilote devra être inscrit à l'épreuve. Il devra présenter lors du retrait de sa plaque :

- Licence ou certificat médical de moins d'un an.

Pour pouvoir participer à la course, les concurrents doivent être en conformité avec les critères suivants :

- s'être acquitté des droits d'inscriptions
- se conformer au règlement
- se conformer à l'équipement obligatoire

Assurance/Responsabilité :

L'organisation contracte une assurance qui assure les coureurs en responsabilité civile et en assurance individuelle accident.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration de matériel ou d'équipements individuels.

Respect de l'environnement :

Au vu de la beauté du site et de sa présence dans une zone Natura 2000 nous prions l'ensemble des participants de bien vouloir respecter l'environnement.

Modification du règlement :

Le comité de course se réserve le droit de modifier, en tout temps, le présent règlement dans l'intérêt des coureurs et de leur sécurité et ce , sans préavis.

L'inscription en ligne du participant vaut pour signature du présent document.

Signature du participant

Mention « Lu et approuvé »